



**N°02**  
**08/02/2024**



### Animateurs filières

#### Céréales à paille

Sylvie DESIRE / **FDGDON 64**  
sylvie.desire@fdgdon64.fr

Suppléance : ARVALIS  
a.carrera@arvalis.fr

#### Maïs

Philippe MOUQUOT / **CDA 33**  
p.mouquot@gironde.chambagri.fr

Suppléance :  
FDGDON 64 / ARVALIS  
sylvie.desire@fdgdon64.fr  
a.peyhorgue@arvalis.fr

#### Oléagineux

Quentin LAMBERT / **Terres Inovia**  
q.lambert@terresinovia.fr

#### Prairies

Patrice MAHIEU / **CDA 64**  
p.mahieu@pa.chambagri.fr

### Directeur de publication

Luc SERVANT  
Président de la Chambre Régionale  
Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
accueil@na.chambagri.fr

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs 87000  
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine Grandes  
cultures N°X du JJ/MM/AA »**



Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

## Ce qu'il faut retenir

### Colza

- **Charançon de la tige du colza** : risque faible à ce jour dans la plupart des situations. Evolution de ce risque dans les prochains jours. Risque plus élevé très localement là où les captures ont lieu depuis plus d'une semaine. Surveillance impérative et attention aux confusions.

## Analyse de risque élaborée à l'échelle des territoires Aquitaine et Ouest Occitanie

Le réseau d'observations colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est actuellement composé de 30 parcelles. L'élaboration de l'analyse de risque 2023-2024 est établie sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie à partir de parcelles fixes qui font l'objet d'observations hebdomadaires. Cette semaine, l'analyse de risque est en partie issue de retours terrains, de tours de plaine et de **21 observations**.



**Vous êtes agriculteur, conseiller agricole, etc. ?** La surveillance de l'état sanitaire et la performance du colza vous intéresse ?

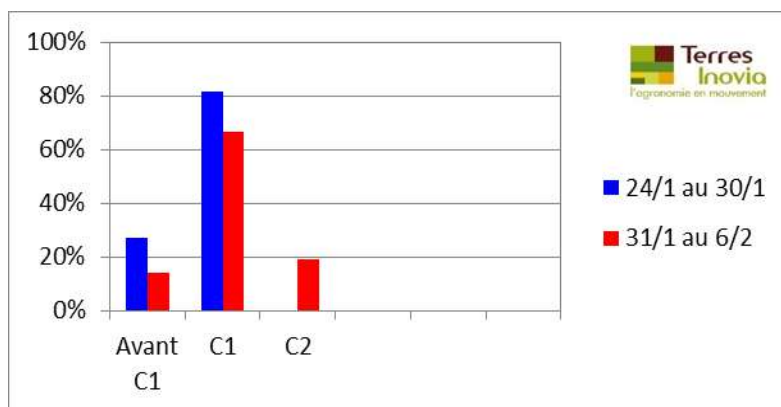


**Alors n'hésitez plus**, intégrez le réseau BSV en Aquitaine et Midi-Pyrénées/Ouest-Audois et **devenez observateur colza** !

Demandez plus d'information à vos animateurs filières Terres Inovia (mail : [bsv.tisudouest@terresinovia.fr](mailto:bsv.tisudouest@terresinovia.fr)).

### • Stades phénologiques et état des cultures

La majorité des parcelles du réseau est au stade majoritaire C1 (ou BBCH 30) correspondant à la reprise de végétation. La principale évolution par rapport à la semaine passée concerne les 20 % de parcelles au stade C2 (ou BBCH 31) correspondant au début montaison. Le détail de ces stades est proposé en annexe 1.



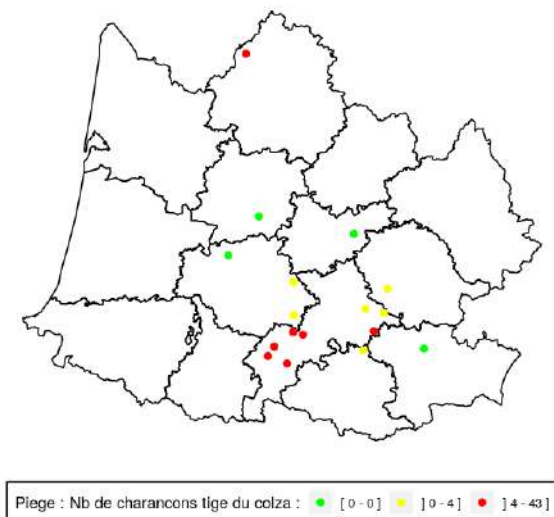
**Figure 1 : Evolution hebdomadaire des stades de développement du colza, exprimé en pourcentage de parcelles suivies**

- **Charançon de la tige du colza (*Ceutorhynchus napi* Gyll)**

14 parcelles sur 18 observées signalent la présence de l'insecte. On note une évolution marquée des captures en une semaine.

La moitié sud de la Haute-Garonne semble concentrer l'essentiel des captures. Néanmoins d'autres secteurs, tels que le Ribéracois indiquent également des captures significatives.

Parcelles observées du 2024-02-01 au 2024-02-06



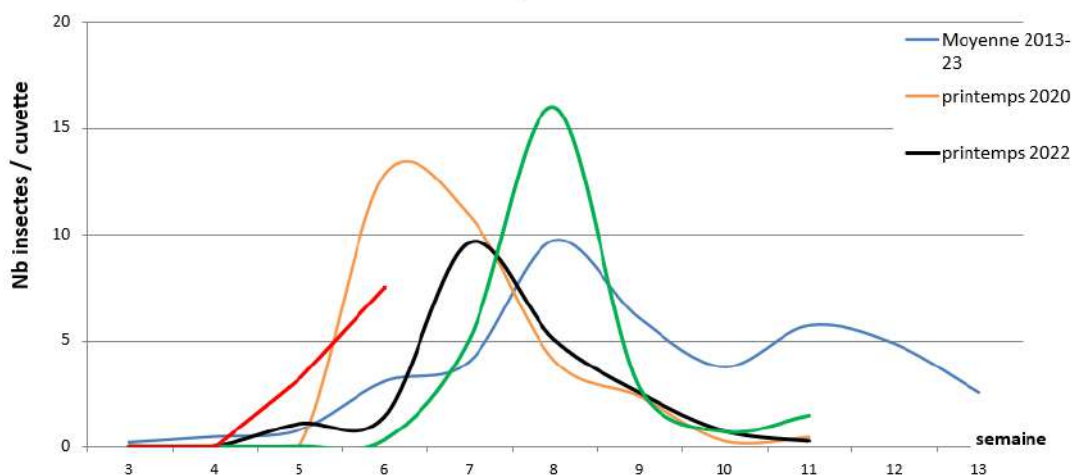
**Dégât engendré par le charançon de la tige du colza lors de la ponte (photo Terres Inovia)**

**Figure 2 : Cartographie des captures de charançons de la tige du colza du 1<sup>er</sup> au 6 février**

Les prévisions de probabilité de captures sont assez faibles pour les prochains jours, en lien avec les conditions humides et la baisse des températures.

**Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage du charançon de la tige du colza (CT)**

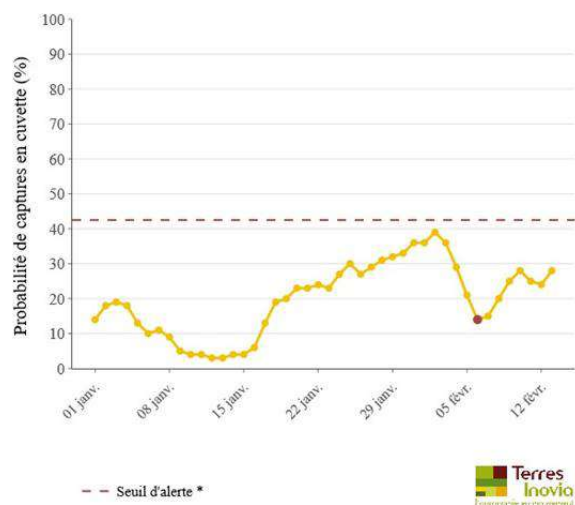
Nb moyen de CT / cuvette (avec valeurs nulles)  
Suivis BSV colza sur Aquitaine et Ouest Occitanie



**Figure 3 : Comparaison des dynamiques de vol pluriannuelles du charançon de la tige du colza**

Ces prévisions de vol sont obtenues à partir de l'outil « Prédiction des vols de ravageurs » [ici](#).

## Agen (47)



## Baziège (31)

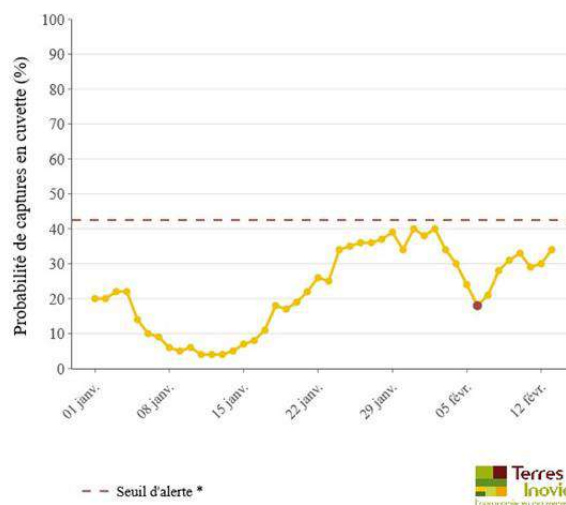


Figure 4 : Evolution de la probabilité de captures du charançon de la tige du colza à Agen et Baziège

Parallèlement à ces captures, du **charançon de la tige du chou** (non nuisible du colza) est également observé, et en proportion plus importante, avec 10 parcelles sur 11 signalant sa présence. Le nombre d'insectes piégés est également nettement supérieur, avec des captures régulièrement comprises entre 10 et 20 individus.

**Attention à la distinction des deux insectes pour bien évaluer le seuil de risque (Cf. annexe2).**

A noter que pour ce ravageur, l'analyse de risque en réseau est à privilégier par rapport à une simple observation en parcelle isolée.

Dans tous les cas, lors des premiers piégeages, pas de précipitation, les femelles ne sont pas aptes à pondre à leur arrivée dans les parcelles. Il faut compter entre 7 et 10 jours avant les premières pontes. Le risque est maximal lorsqu'une majorité d'individus est présente sur la parcelle.



Pour rappel, la cuvette jaune est l'outil indispensable pour le suivi des ravageurs du colza tout au long de la campagne (dès l'automne et jusqu'au printemps).

**Période de risque :** elle conjugue la présence de femelles aptes à pondre avec celle de tige tendre. Le risque pour la plante débute dès l'apparition des premiers entre-nœuds (passage de C1 à C2) et se poursuit jusqu'au stade E (boutons floraux séparés). Par contre, les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation est variable mais on retient souvent un délai de 8 à 10 jours après les premières captures significatives.

**Seuil indicatif de risque :** il n'existe pas de seuil pour le charançon de la tige du colza. Étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, on considère que sa seule présence dans les parcelles constitue un risque. La nuisibilité, forte, est due au dépôt des œufs dans les tiges en croissance provoquant leur déformation voire même leur éclatement sur toute la longueur.

**Evaluation du risque : risque faible à ce jour. Evolution de ce risque dans les prochains jours. Surveillance impérative !**

Les premières remontées enregistrées la semaine passées se confirment, avec une nette hausse des captures.

De plus, les colzas entrent progressivement en phase de sensibilité vis-à-vis du ravageur.

Par conséquent, le risque reste à un niveau faible sur la majeure partie du territoire pour cette semaine, mais va s'intensifier dès la semaine prochaine. Ponctuellement, là où des captures ont pu avoir lieu depuis plus d'une semaine, ce risque est sensiblement plus élevé. Mais attention, le vol est amené à se poursuivre. Accéder à l'outil d'évaluation du risque « Prédiction des vols de ravageurs » [ici](#).

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :** Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Nouvelle-Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maisadour, La Périgourdine, Lur Berri SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "*

## ANNEXE 1 : reconnaissance des stades du colza au printemps

**Stade C1 (BBCH30)** : reprise de végétation ; apparition de jeunes feuilles.

**Stade C2 (BBCH31)** : entre-nœuds visibles. On distingue un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles.

**Stade D1 (BBCH50)** : boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales.



## ANNEXE 2 : distinction des charançons de la tige du chou et du colza

**Le charançon de la tige du chou** se distingue par la couleur rousse des extrémités de ses pattes, une pilosité cendrée plus abondante, et un pic de vol souvent légèrement plus précoce que **le charançon de la tige du colza**.

**Les différences d'aspect ne sont visibles que sur des insectes secs** : attention à ne pas déterminer trop rapidement les insectes piégés dans les cuvettes.

**Charançon de la tige du chou**  
(*Ceutorhynchus quadridens*)

**RAREMENT NUISIBLE**

**Extrémités des pattes rousses**

**Forte pilosité cendrée**



**Charançon de la tige du colza** (*Ceutorhynchus napi* Gyll.)

**NUISIBLE**

**Extrémités des pattes noires**

**Pilosité courte, aspect brun**

